

LR
SF/2021 – A n° 72

**ARRETE COMPLETANT L'ARRETE N° 27
DU 25 JANVIER 2017 PORTANT NOMINATION D'UN
MANDATAIRE A TITRE TEMPORAIRE A LA REGIE DE
RECETTES DU CENTRE NAUTIQUE PATINOIRE « NAUTILIS »**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,
VU, la décision n° 2017-D-18 du 25 janvier 2017 portant création d'une régie de recettes au centre nautique patinoire Nautilus,
Vu la délibération n°2020.07.130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,
Vu l'arrêté n°2020-A-40 du 20 août 2020 portant délégation de fonctions, délégation et subdélégation de signature à Monsieur François NEBOUT en sa qualité de vice-président,
Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
Vu l'avis conforme du régisseur,
Vu l'avis conforme du mandataire temporaire,
VU l'avis conforme de Monsieur le trésorier municipal ;

ARRETE

ARTICLE 1er: L'article 4 de l'arrêté SF/2017-27 est rédigé comme suit :

Sont nommés, sous la responsabilité du régisseur, mandataires temporaires jusqu'au 31 Décembre 2021

- Hanquet Bianca : née le 31/07/2001 à BRIVE-LA-GAILLARDE
- Costode Yan : né le 11/02/2002 à ST-MICHEL
- Amine Tarek : né le 19/04/2003 à CLAMART
- Castagnos Clémence : née le 07/09/1998 à NOISY-LE-SEC
- CAIN Robert : né le 09/02/2001 à NEWPORT
- Guérin Lorène : née le 18/06/2002 à SURESNES
- Roqué Ambre : née le 22/12/2001 à ST-MICHEL

- Guerlais Elsa : née le 24/05/1999 à NICE

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté 2017-27 demeurent inchangés.

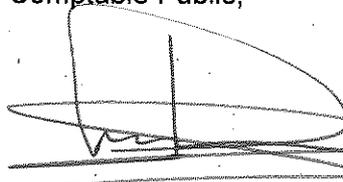
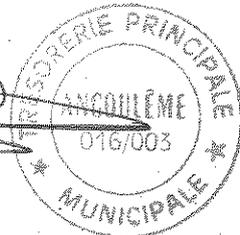
ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Municipal sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ANGOULEME, le 23 Novembre 2021

Par délégation,
Pour le président,
Le vice-président

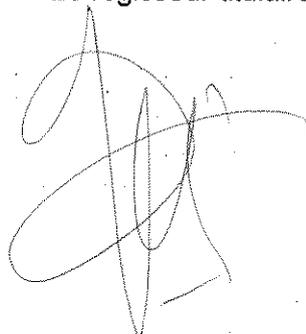
François NEBOUT

Pour avis conforme, le 22 Novembre 2021
Le Comptable Public,

Damien THOMAS

Vu pour acceptation
Le régisseur titulaire,



Catherine Boussiron

Vu pour acceptation,
Le mandataire,

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
Le 25 MARS 2022
Publié ou notifié
Le 25 MARS 2022

ARRETE SF/2021-A N°72 DU 23 NOVEMBRE 2021

ANNEXE

SIGNATURE DES MANDATAIRES TEMPORAIRES

<u>Noms et prénoms</u>	<u>Signature</u>
HANQUET Bianca	
COSTODE Yan	
AMINE Tarek	
CASTAGNOS Clémence	
CAIN Robert	
GUERIN Lorène	
ROQUE Ambre	
GUERLAIS Elsa	